



Service Enfance Jeunesse

Maison de l'Enfance et de la Jeunesse

Inscriptions & Réinscriptions

Année scolaire 2026 / 2027

Activités concernées

- Restauration scolaire
- Accueil périscolaire (matin, TAP, soir)
 - ALSH mercredis & vacances
- Ateliers (piscine, bois, éveil corporel)

Comment inscrire votre enfant ?

A FAVORISER

Espace Famille en ligne

Plus rapide, plus simple et disponible 24h/24 — à utiliser en priorité !

Comment accéder à votre espace :

- Connectez-vous via [Espace Famille Inoé](#) (sur site de la mairie)
- Identifiants : votre mail + mot de passe
- 1ère connexion : demandez votre lien par mail à la MEJ
- Mettez à jour vos informations (adresse, téléphone, personnes autorisées...)
- Déposez les documents demandés
- Inscriptions aux activités possibles dès leur création (courant juillet)

Version papier

Disponible sur le site de la mairie ou à la MEJ.

A partir du lundi 15 Juin

Documents à retourner :

- La fiche famille (une par famille)
- La fiche enfant (recto verso)

Date limite : **vendredi 26 juin 2026**

(à la MEJ, par mail ou par courrier)

Pièces à fournir pour tous les dossiers

- **Attestation du Quotient Familial (CAF)** à jour. En l'absence de ce document, le tarif maximum sera appliqué.
- **Justificatif de vaccinations** — uniquement si une mise à jour a été nécessaire cette année.
- **Attestation de responsabilité civile** (assurance scolaire ou autre).
- **La fiche sanitaire uniquement pour les inscriptions en ligne sur l'espace famille**

Pour toute question, n'hésitez pas à contacter la MEJ, nous sommes à votre disposition.

mej@mairie-relecq-kerhuon.fr

02.98.28.38.38

